



Déclaration d'impôt 2024

pour les associations, fondations et autres personnes morales

La présente formule, dûment remplie et signée, doit être retournée dans l'enveloppe prévue à cet effet au **Service cantonal des contributions, case postale, 1701 Fribourg**, au plus tard jusqu'au :

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET AUTRES PM

1	Dénomination exacte.....	
2	Siège.....	
3	Date de la constitution	
4	But :	
5	ORGANES DE L'ADMINISTRATION	NOM ET ADRESSE
	- Président.....	
	- Caissier	
6	Renseignements complémentaires	N° TEL./E-MAIL
7	Observations / Remarques :	
	

B. DURÉE DE L'EXERCICE COMMERCIAL

	Début	Fin
1	Date de l'exercice commercial.....	
2	Est-ce le premier exercice commercial ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3	La date de fin d'exercice a-t-elle été changée ?.....	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	

C. IMMEUBLES DÉTENUS EN SOCIÉTÉ SIMPLE (Joindre une copie des comptes à la déclaration)

1	Désignation usuelle de la société simple	Comptes tenus par	Depuis le	Part détenue
			
			
			

À USAGE INTERNE

Enregistrée le

E. RÉSULTATS

Période fiscale correspondant à l'exercice commercial		2024 ou 2023/24	
		Impôt cantonal	Impôt fédéral direct
1	Recettes imposables		
1.1	Revenus commerciaux.....		
1.2	Subventions, subsides		
1.3	Revenus immobiliers		
1.4	Revenus des titres.....		
1.5	Rendements provenant de manifestations publiques (Théâtres, etc...)		
1.6	Bénéfice des manifestations extraordinaires		
1.7	Reprises / Dissolutions avec impact sur réserves latentes		
1.8	Autres.....		
2	Dépenses liées à l'acquisition des recettes imposables		
2.1	Intérêts hypothécaires		
2.2	Autres intérêts passifs		
2.3	Frais d'immeubles (entretien, exploitation, administration).....		
2.4	Frais généraux commerciaux et autres frais		
2.5	Impôts directs		
2.6	Autres.....		
3	Autres dépenses et cotisations des membres		
3.1	Total des dépenses non liées à l'acquisition des recettes imposables.....		
3.2	Cotisations des membres		
3.3	Excédent des autres dépenses sur les cotisations des membres (3.1 - 3.2)		
	Bénéfice net ou perte de l'exercice		

F. PERTES DÉDUCTIBLES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

	Impôt cantonal	Impôt fédéral direct		
Période fiscale 2017 ou 2016/17				
Période fiscale 2018 ou 2017/18				
Période fiscale 2019 ou 2018/19				
Période fiscale 2020 ou 2019/20				
Période fiscale 2021 ou 2020/21				
Période fiscale 2022 ou 2021/22				
Période fiscale 2023 ou 2022/23				
Bénéfice imposable après imputation des pertes déductibles				
G. PART DU CANTON DE FRIBOURG SELON RÉPARTITION INTERCANTONALE	%			

H. REVENUS NON IMPOSABLES

1	Dons reçus.....		
		
		
		
		
		
		

I. FORTUNE IMPOSABLE

Situation à la date de bouclage de l'exercice pour la période fiscale		2024 ou 2023/24	
		Valeur comptable	Valeur fiscale
1	Actifs		
1.1	Immeubles en Suisse (selon annexe J).....		
1.2	Immeubles à l'étranger.....		
1.3	Matériel d'exploitation.....		
1.4	Stocks.....		
1.5	Débiteurs.....		
1.6	Titres.....		
1.7	Comptes de liquidités.....		
1.8	Autres.....		
<hr/>			
1.9	Réserves latentes imposées.....		
<hr/>			
	Total de l'actif.....		
2	Passifs		
2.1	Dettes hypothécaires.....		
2.2	Dettes provenant d'emprunts.....		
2.3	Dettes envers des banques.....		
2.4	Dettes envers les caisses de prévoyance et institutions de bienfaisance.....		
2.5	Créanciers.....		
2.6	Autres.....		
<hr/>			
	Total du passif.....		
3	Capital propre total (Total de l'actif - Total du passif).....		
3.1	Part des états étrangers (joindre un décompte séparé).....		
3.2	Part des autres cantons (joindre un décompte séparé).....		
	Capital imposable dans le canton (Points 3 - 3.1 - 3.2).....		

En signant la présente déclaration, le contribuable atteste que les données sont exactes et complètes :

Lieu et date

Signature officielle du contribuable ou de son mandataire

Annexes :
